## **AIDE-MÉMOIRE:**

## éléments à valider dans le portfolio

Période de référence 2019-2022. Dernière mise à jour : décembre 2021.



HEURES DE FORMATION CONTINUE (HFC)
J'ai effectué le nombre de HFC exigé pour la période de référence 2019-2022
J'ai joint les pièces justificatives requises pour chaque activité de formation continue inscrite à mon portfolio (p. ex., attestations de réussite, preuves de lecture, etc.)
La date des pièces justificatives que j'ai déposées dans le portfolio se situe bien entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2022
En cas de dispense ou de réduction de HFC
J'ai vérifié que le nombre de HFC à effectuer tient compte des dispenses ou des réductions de HFC auxquelles j'ai droit (ce nombre s'affiche dans le portfolio, à côté de la mention «Objectif»)
Activité formelle ou autonome
J'ai inscrit chaque activité de formation dans la catégorie qui s'applique : formelle ou autonome
J'ai évalué de façon raisonnable le nombre de HFC que j'ai attribué à chaque activité autonome
Supervision de stage
Le nombre de HFC que j'ai attribué à la supervision de stage respecte les conditions de la PACC
Cours collégiaux ou universitaires
Le nombre de HFC que j'ai attribué aux cours de niveau collégial ou universitaire que j'ai suivis respecte les conditions de la PACC



Ordre professionnel

de la physiothérapie



## **POUR EN SAVOIR PLUS**

Foire aux questions sur les exigences en matière de formation continue :

- HFC (exigences et pièces justificatives)
- Réduction et dispense de HFC
- HFC pour supervision de stage et pour mentorat
- HFC pour cours collégiaux ou universitaires
- Activités formelles et autonomes
- Maintien des attestations (manipulations et radiographies) oppq.qc.ca/faq/PACC-formation-continue

Politique d'amélioration continue de la compétence (PACC) :

## Mise à jour du portfolio :

- Procédures pour la mise à jour du portfolio
- Accès au portfolio

oppq.qc.ca/mon-compte/ma-pratique/mon-portfoli